



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

compléments alimentaires

Question écrite n° 75324

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la recrudescence des publicités tendant à promouvoir les alicaments. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) vient de rendre plusieurs avis défavorables concernant l'enrichissement des aliments en minéraux et vitamines. L'AFSSA considère en effet que les ajouts demandés par les industriels ne présentent aucun intérêt nutritionnel. C'est le cas notamment pour l'ajout de calcium dans les boissons aux fruits ou pour celui de vitamines et minéraux dans certains biscuits. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures pourraient être prises pour contrer ces nouvelles stratégies marketing qui trompent le consommateur en lui faisant croire que ces aliments pourraient agir comme des médicaments.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75324

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1970